



COMMISSION DEPARTEMENTALE FUTSAL

plénière n°3

Mardi 20 Janvier 2026

Présentiel



PARTICIPANTS

Membres présents

- BISSON Gaëlle
- DE PASQUALE Philippe (Président de séance)
- FARINA Bruno (secrétaire de séance)
- SANSON Sylvie (en visioconférence)
- RANGER Stéphane

Membres excusés

- CORDOBA Anthony
- DEWILDE Morgan
- DOMINGUEZ CONDE David
- LEDUC Agathe
- REVERDY Frederic

Invités

- LECHER Patrice (co-responsable du pôle sportif)
- FAUVEZ Stéphane (Co-responsable de la sous commission arbitrage futsal)
- MOREL Anthony (responsable des Sports de Saint Sébastien de Morsent)
- LEMARIE Sébastien (Vice-Président du club de Saint Sébastien F.)



ORDRE DU JOUR

1

- Organisation des finales

2

- Coupe Futsal seniors G et F

2

- Prochaines réunions



Recours

Les décisions ci-après de la Commission Départementale de Futsal sont susceptibles de recours, dans le délai de **DEUX (2) jours** à compter du lendemain du jour de leur première notification, sous l'une des formes prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie auprès de la Commission Départemental d'Appel.

Précisant que sur ce dossier, Mme Gaëlle BISSON (membre de la commission) n'a pas participé aux délibérations, ni aux décisions.

Précisant également que du fait de l'absence de M. Anthony CORDOBA, Président de la Commission, et en l'absence d'un Vice-Président nommé c'est M, Philippe DE PASQUALE qui occupera les fonctions de Président de séance au titre du plus âgé présent



Organisation des finales

Les finales départementales futsal se dérouleront le samedi 28 Février et dimanche 01^{er} Mars à Saint Sébastien de Morsent sur deux gymnases : Pierre Janvier (zone d'échauffement) et Pierre de Coubertin (matchs)

La programmation des deux journées est la suivante :

Samedi 28 Février :

- De 09h00 à 11h30 : U18G
- De 12h00 à 14h30 : U13F
- De 15h00 à 17h30 : U13G
- De 18h00 à 20h30 : Seniors F
- De 21h00 à 22h00 : Seniors G

Dimanche 01^{er} Mars :

- De 09h00 à 11h30 : U18F
- De 12h00 à 14h30 : U15G
- De 15h00 à 17h30 : U15F

Nous demanderons aux équipes qualifiées de venir accompagnées avec une équipe U9 G ou F de leur club. Ces derniers effectueront les mains dans la main ainsi qu'un plateau.

Les horaires correspondent aux débuts des rencontres, les clubs seront convoqués une heure avant et devront venir avec deux jeux de maillots. Les matchs se dérouleront en matchs de 2 X 12 min pour toutes les catégories (1/2 finales, finale consolante, finale principale), sauf pour la finale seniors G qui se déroulera en 2 X 25 min.

Il est rappelé que les vainqueurs des catégories U13G, U13F, U15G, U15F, U18G, U18F et Seniors F seront qualifiées pour les finales régionales qui se dérouleront le 04 et 05 Avril 2026.

Les points d'organisation générale, ainsi que les rôles de chacun sont validés par les membres présents.

Un courrier d'invitation sera envoyé aux instances régionales (CD Ligue, CR Futsal, CR arbitrage futsal).

Afin d'anticiper toute problématique, une information sera envoyée aux services de secours (SDIS 27) et gendarmerie de l'organisation de cette manifestation.



COUPES FUTSAL

Rappel :

Nous rappelons également qu'en cas d'égalité de points, les équipes seront départagées dans l'ordre respectif des critères suivants :

- 1- Goal-average particulier entre les équipes à égalité
- 2- Goal-average général calculé à la différence de buts marqués et buts concédés
- 3- Equipe ayant marqué le plus grand nombre de buts (calcul pondéré si nécessaire : buts / nombre de matchs)
- 4- Tirage au sort

Enfin, il est possible d'avoir deux équipes du même club en ¼ de finales mais pas en demi-finale ni en finale.



COUPES FUTSAL

Seniors Garçons :

Suite aux deux premières journées de plateaux des week-ends du 04 et 05 Janvier et du 17 et 18 Janvier, voici les classements :

Poule A :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Saint Sébastien Foot 1</u>	9	3	3	0	0	10	3	7
2	<u>Sc Thiberville 1</u>	6	3	2	0	1	20	5	15
3	<u>Fc Du Roumois Nord 1</u>	3	3	1	0	2	11	13	-2
4	<u>Sc Bernay 2</u>	0	3	0	0	3	2	22	-20
5	<u>As Routot 1</u>		FG	0	0	0	0	0	0

Poule B :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	<u>Fc De Prey 1</u>	12	4	4	0	0	0	15	6	9
2	<u>Stade Vernolien 1</u>	9	4	3	0	1	0	11	4	7
3	<u>Hercules Futsal C 1</u>	6	4	2	0	2	0	13	10	3
4	<u>Sc Bernay 1</u>	1	4	1	0	1	2	2	9	-7
5	<u>Cs Ivry La Bataille 1</u>	0	4	0	0	4	0	2	14	-12

Poule C :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>As Courcelloise 1</u>	9	4	3	0	1	23	8	15
2	<u>Hercules Futsal C 2</u>	9	4	3	0	1	17	7	10
3	<u>Us Louviers 1</u>	9	4	3	0	1	12	10	2
4	<u>C.Andelle Pitres 1</u>	3	4	1	0	3	8	16	-8
5	<u>Fc Igoville 1</u>	0	4	0	0	4	4	23	-19

Poule C :

Trois équipes terminent avec 9 points et le critère du goal average ne peut pas les départager. C'est donc le critère 2 (différence de but) qui entrera en compte uniquement sur les matchs les opposants :

AS Courcelloise 5 – 2 US Louviers

Hercules Futsal 1 – 2 US Louviers

AS Courcelloise 4 – 5 Hercules

Ce qui donne :

1- AS Courcelloise avec +2

2 – Hercules Futsal Club 2 avec 0

3 – US Louviers avec - 2



COUPES FUTSAL

Seniors Garçons :

Comme indiqué dans le PV n°2 de la commission futsal publié le 09/12/2025, les deux premières équipes de chaque poule ainsi que les deux meilleurs 3èmes sont qualifiées pour les 1/4 finales la semaine du 26 au 31 Janvier avec cette fois-ci des « matchs sec » : 2X25min de jeu.

Suite au forfait général de l'AS Routot dans la poule A, le classement ci-dessous est effectué avec un ratio du nombre de match « joué »

Premiers :

- 1 – Saint Sébastien F. (Poule A) avec 9 points en 3 matchs = 3
- 2 – FC Prey (Poule B) avec 12 points en 4 matchs = 3
- 3 – AS Courcelloise (Poule C) avec 9 points en 4 matchs = 2,25

Suite à l'égalité du ratio en nombre de points entre le FC Prey et Saint Sébastien F., c'est la différence des buts qui entre en considération : FC Prey = +9 en 4 matchs (+2,25) contre +7 en 3 matchs pour St Sébastien (2,33). C'est donc Saint Sébastien F. qui est meilleur premier

Deuxièmes :

- 4 – Hercules Futsal Club 2 (Poule C), 9 points en 4 matchs = 2,25
- 5 – Stade Vernolien (Poule B), 9 points en 4 matchs = 2,25
- 6 – SC Thiberville (Poule A) avec 6 points en 3 matchs = 2

Suite à l'égalité du ratio en nombre de points entre le Stade Vernolien et Hercules Futsal club 2, c'est la différence des buts qui entre en considération : Stade Vernolien = +7 en 4 matchs contre + 10 en 4 matchs pour Hercules Futsal Club 2. C'est donc Hercules Futsal Club 2 qui est meilleur deuxième

Troisièmes (les 2 meilleurs) :

- 7 – US Louviers (Poule C), 9 points en 4 matchs = 2,25
- 8 – Hercules Futsal Club 1 (Poule B), 6 points en 4 matchs = 1,5
- 9 – FC Roumois Nord (Poule A), 3 points en 3 matchs = 1

C'est donc l'US Louviers et le Hercules Futsal Club 1 qui se qualifient en tant que meilleurs troisièmes.



COUPES FUTSAL

Seniors Garçons :

Afin de respecter la hiérarchie les matchs sont définis de la manière suivante :

- Match 1 : « Meilleur » premier / « Moins bon » troisième
- Match 2 : « Deuxième » premier / « Meilleur » troisième
- Match 3 : « Troisième » premier / « Moins bon » deuxième
- Match 4 : « Meilleur » deuxième / « Deuxième » deuxième

Sous réserve de ne pas affronter en ¼ de finale une équipe de sa poule

Ce qui donne

- Match 1 : Saint Sébastien F. / Hercules Futsal Club 1. , le match se déroulera le lundi 26 Janvier 2026 au gymnase Pierre Janvier à St Sébastien de Morsent
- Match 2 : FC Prey / US Louviers, le match se déroulera le jeudi 29 Janvier 2026 au gymnase Serge Masson à Saint André de l'Eure
- Match 3 : AS Courcelloise / SC Thiberville, le club de l'AS Courcelloise ne disposant pas de gymnase, le match est inversé et se déroulera à Thiberville le mardi 27 Janvier 2026 au gymnase du collège
- Match 4 : Hercules Futsal Club 2 / Stade Vernolien, le match se déroulera le jeudi 29 Janvier 2026 au gymnase du COSEC à Bueil

Les clubs ont la possibilité de se mettre d'accord entre eux pour une nouvelle date avant le 06 Février 2026 (sous réserve de procédure habituelle)

Rappels : Les équipes qualifiées aux ¼ de finales devront obligatoirement aligner au moins trois (3) joueurs ayant participé aux journées qualificatives (journée 1 et/ou journée 2). Il est possible d'avoir deux équipes du même club en ¼ de finales mais pas en demi-finale ni en finale. En cas de deux équipes du même club qualifiées en ½ finale c'est l'équipe 1 qui prime.

Les équipes qui se qualifieront pour les demi-finales (toujours en match sec) s'affronteront la semaine du 09 au 14 Février 2026 :

- Vainqueur match 1 / Vainqueur match 4
- Vainqueur match 2 / Vainqueur match 3

Les deux finalistes s'affronteront le week-end le samedi 28 Février sur un match sec de 2X25 min toujours.



COUPES FUTSAL

Seniors féminines :

Suite aux deux premières journées de plateaux des week-ends du 04 et 05 Janvier et du 10 et 11 Janvier, voici les classements :

Poule A :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	<u>Sc Thiberville 1</u>	12	4	4	0	0	0	25	3	22
2	<u>Cs Bonnevillois 1</u>	9	4	3	0	1	0	6	12	-6
3	<u>As Routot 1</u>	3	4	1	0	3	0	6	9	-3
4	<u>Fc Serquigny Nassand 1</u>	3	4	1	0	3	0	4	12	-8
5	<u>Saint Sebastien Foot 1</u>	1	4	1	0	1	2	5	10	-5

Poule B :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Hercules Futsal C 1</u>	15	5	5	0	0	34	0	34
2	<u>St Marcel F 1</u>	10	5	3	1	1	14	9	5
3	<u>As Evreux Futsal 1</u>	8	5	2	2	1	7	3	4
4	<u>Fc Eure Madrie Seine 1</u>	7	5	2	1	2	9	10	-1
5	<u>Usvf 1</u>	3	5	1	0	4	2	27	-25
6	<u>La Croix Vallee Eure 1</u>	0	5	0	0	5	1	18	-17



COUPES FUTSAL

Seniors féminines :

Comme indiqué dans le PV n°2 de la commission futsal publié le 09/12/2025, les quatre premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour les ¼ finales le week-end du samedi 14 et dimanche 15 Février

Afin de respecter la hiérarchie les poules sont définies de la manière suivante :

- Poule A : 1^{er} Poule A – 2^{ème} Poule A – 3^{ème} Poule B – 4^{ème} Poule B
- Poule B : 1^{er} Poule B – 2^{ème} Poule B – 3^{ème} Poule A – 4^{ème} Poule A

Ce qui donne

- Poule A : SC Thiberville (1) – CS Bonnevillois (2) – AS Evreux Futsal (3) – FC Eure Madrie Seine (4) => Gymnase du collège de Thiberville, samedi 14 Février
- Poule B : Hercules Futsal Club (1) – ST Marcel F. (2) – FC Serquigny Nassandres (3) – AS Routot (4) => Gymnase du Cosec de Bueil, samedi 14 Février

L'ensemble des équipes s'affronteront sur des matchs de 20 minutes de la façon suivante :

- 1 – 2
- 2 – 3
- 3 – 4
- 4 – 1
- 1 – 3
- 2 – 4

Rappel : Les équipes qualifiées aux ¼ de finales devront obligatoirement aligner au moins trois (3) joueuses ayant participé aux journées qualificatives (journée 1 et/ou journée 2).

Pour les quatre équipes qui se qualifieront pour les finales du samedi 28 Février, les matchs seront les suivants :

- Demi finale 1 : 1^{er} Poule A VS 2^{ème} Poule B
- Demi finale 2 : 1^{er} Poule B VS 2^{ème} Poule A
- Match 3^{ème} et 4^{ème} place : Perdants demi-finale 1 et demi-finale 2
- Finale : Gagnants demi-finale 1 et demi-finale 2



QUESTIONS ET PROCHAINES REUNIONS

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à

Les prochaines réunions de commission se dérouleront le :

- Mercredi 28 Janvier 2026 (visioconférence) : Publication des 1/8 finales U13 G ; ¼ U18G, U18F et U13F
- Mardi 03 Février 2026 (présentiel) : Publication des ¼ de finales U15G et F + ½ Finales Seniors G
- Mardi 10 Février 2026 (présentiel) : Publication des ¼ de finales U13G + Publication des finales U15G ; U18G ; U13F
- Mercredi 18 Février 2026 (présentiel) : Publication des finales U13G ; Seniors G et F ; U15F et U18F



Emargement

PRÉSIDENT DE SEANCE
PHILIPPE DE PASQUALE

A black ink signature of the name "de Pasquale" written in a cursive script.

SECRETAIRE DE SEANCE
BRUNO FARINA

A black ink signature of the name "Farina" written in a bold, stylized script.